

La première exploitation de la Commission fut une installation de 800 h.p. sur la rivière Mushamush, laquelle entra en opération en 1921 et livra 192,000 kWh au cours de sa première année complète. Cette entreprise de même que les captations subséquentes sont indiquées dans l'exposé suivant.

I.—DÉVELOPPEMENTS ACTUELS ET PUISSANCE INITIALE DES ENTREPRISES DE LA COMMISSION HYDROÉLECTRIQUE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

Exploitation	Début des opérations	Puissance installée		Production annuelle		
		Initiale	1943	Initial	1942	1943
		h.p.	h.p.	kWh	kWh	kWh
Réseau Mushamush.....	1921	800	1,030	208,752	1,187,900	1,629,000
Réseau St. Margaret.....	1922	10,700	15,700	19,538,000	28,234,700	38,445,400
Réseau Sheet Harbour—						
Chutes Malay.....	1924	5,550	5,550	6,536,860	40,137,637	45,070,710
Chutes Ruth.....	1925	6,290	10,590			
Réseau Mersey—						
Original.....	1928	29,400	29,400	85,863,390	137,156,111	161,219,004
Chutes Cowie.....	1938	10,200	10,200			
Réseau Tusket.....	1929	2,820 ¹	2,820 ¹	3,680,540	8,795,863	10,499,640
Réseau Roseway.....	1930	560	560	365,600	2,114,300	2,236,358
Réseau Markland.....	1931	1,400	1,200 ³	5,813,555	²	783,913
Réseau Antigonish.....	1931	⁴	500	389,520	2,263,830	3,095,940
Réseau Canseau.....	1937	72	374	21,650	18,174	16,764
Totaux.....	—	—	77,924	—	219,908,515	262,996,729

¹ Charge minimum. ² Non producteur. ³ Un développement de 1,200 h.p. est entré en opération sur le réseau Markland en 1943. ⁴ Réseau de distribution seulement.

Les neuf réseaux comprennent 1,475 milles de lignes de transmission et de distribution et desservent 32 usagers en gros et 6,145 en détail le 30 novembre 1943. Dix-neuf usines et 38 unités génératrices sont en service: leur puissance installée totale est de 77,924 h.p.; la livraison aux clients, quelque peu variable, a atteint 249,449,505 kWh par année.

Nouveau-Brunswick.—La Commission de l'Énergie Électrique du Nouveau-Brunswick a été incorporée en vertu de la loi sur l'énergie électrique de 1920. Elle possède et exploite les usines génératrices indiquées dans l'exposé II.

II.—ÉTABLISSEMENTS DE LA COMMISSION DE L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Etablissement	Genre	Puissance
Musquash.....	Usine hydraulique.....	h.p. 11,000
Grand-Lac.....	A vapeur.....	26,800
Kouchibouguac.....	Usine hydraulique.....	200
Grand-Manan.....	Diesel.....	200
St-Quentin.....	Diesel.....	125
Total.....		38,325

La Commission achète aussi de l'énergie qu'elle distribue directement à plusieurs villes, villages et agglomérations rurales de chaque comté de la province. Elle exploite 24 réseaux de distribution rurale desservant 19,300 usagers et possède à différents endroits d'importantes réserves d'énergie industrielle.

Les établissements de Musquash, Grand-Lac et Kouchibouguac sont raccordés et fonctionnent en parallèle en permanence.

Lignes de transmission.—Le réseau de transmission se compose d'une ligne de 66,000 volts entre Musquash et Moncton, et de cinq lignes partant de Grand-Lac,